

# Collège Croix-Maître Renault

## Les parents d'élèves se questionnent sur les groupes de niveaux

La mise en place de groupes de niveaux, annoncée en décembre par l'ancien ministre de l'Éducation nationale et actuel Premier ministre, Gabriel Attal, a suscité de nombreuses réactions au sein du corps enseignant, mais pas uniquement. L'association locale des parents d'élèves, appartenant à la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) s'en est émue à son tour et a souhaité informer, le lundi 11 mars dernier, ses adhérents et les non-adhérents du collège Croix-Maître Renault sur la réforme à venir. Le représentant du Syndicat national des enseignements de second degré – Fédération syndicale unitaire (SNES-FSU), Sébastien Salmon, était chargé de sa présentation « **en l'état de ce que nous en savons à ce jour, les textes définitifs n'étant pas encore parus** », a-t-il souligné.

### Le doute sur l'efficacité

En quoi consiste cette réforme qui devrait entrer en vigueur dans les collèges dès la rentrée 2024 pour les 6e et les 5e et en 2025 pour les 4e et les 3e ? En une répartition des élèves. « Les bons », « **les moyens** » et ceux en difficulté selon les résultats qu'ils ont obtenus en mathématiques et en français à l'entrée du collège. « **Des études concluent à l'inefficacité de ce modèle** », a fait valoir Sébastien Salmon. Pour autant, note l'enquête Pisa (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) de décembre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) visant à évaluer les compétences des élèves de 15 ans en lecture, sciences et mathématiques, il existe un lien entre la performance en mathématiques et le regroupement.

### Un tri social assumé ? Un stress assuré ?

« **Comment les enfants pourront-ils passer d'un groupe à un autre ?** », s'inquiète un parent. Difficilement, compte tenu de l'influence de l'origine sociale, ce que relève Julien Grenet, économiste ayant fait partie du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) à nos confrères du *Monde*. « **60 % des enfants favorisés seraient dans les groupes forts et 19 % dans les groupes de niveaux faibles** ». Par ailleurs, le redoublement va disparaître. « **À 15 ans, les élèves entreront en apprentissage. Or, près de la moitié abandonne ce cursus**, note pour sa part Sébastien Salmon. **Il y aura donc une pression sur les bons et de la démoralisation pour les plus faibles** ». « **Mais, comment ces**

**élèves vivront-ils la crainte d'être déclassés et la moquerie de leurs camarades ?**», s'interroge une mère de famille.

## Une désorganisation annoncée

À part les élèves considérés comme « les plus faibles » avec un effectif de 15, la mise en place des groupes de niveaux implique des classes surchargées. Le planning des cours deviendra compliqué, car les professeurs de français et de mathématiques doivent enseigner en même temps. Un risque qui ne devrait pas arriver à Beaumont. **« Il y a aussi un risque de manque d'enseignants dans d'autres établissements scolaires. Enfin, les professeurs de mathématiques ou de français ne pourront plus être professeur principal puisqu'ils ne connaîtront plus tous les élèves de leur classe »**, explique le représentant syndical. D'autre part, certaines matières (comme le latin), ainsi que le travail en demi-groupe seront impactés par la dotation horaire globale attribuée à chaque collège et lycée.

## Une classe prépa pour entrer en seconde

Ce qui attend les élèves ayant échoué au brevet est une classe préparatoire. **« Il en est prévu une par département »**, explique Sébastien Salmon. **« Comment fait-on avec les problèmes de transport ? »**, demande une adhérente.

Comme on peut le voir, la réforme soulève beaucoup de questions quant à son application.

De notre correspondant Patrick Weill



Laurent Lafon et Hélène Goron de la Fédération des conseils de parents d'élèves à droite, et Sébastien Salmon du SNES-FSU à gauche.